

AFFAIRE N° 13. - Travaux supplémentaires d'un montant de Frs 386.512 à exécuter au GROUPE SCOLAIRE de l'ANCIEN THEATRE.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Messieurs, Messieurs et chers Collègues,

Je vous demande de bien vouloir approuver les travaux supplémentaires qui ont été exécutés au GROUPE SCOLAIRE de l'ANCIEN THEATRE, s'élevant à la somme de 386.512 Frs G.F.A., travaux qui n'avaient pas été prévus au moment de la passation du marché avec l'Entreprise BAILLIFF Odéris.

Cette somme se décompose comme suit :

- Devis n° 158 - Aménagement de 2 W.C. dans les bureaux d'inspection	106.184 Frs
- Bandes lumineuses en briques de verre	10.800
" " " " " "	3.640
- Fermeture de deux dessous d'escalier	55.439
- Fermeture des coursives	33.660
- Exécution de 2 boîtes à lettres	14.800
	<hr/>
	240.323 Frs
- Devis n° 161 - Branchement à l'égout des eaux vannes et eaux usées	394.531
- Devis n° 162 - Construction d'un réservoir de chasse et fourniture de réservoir	64.800
- Devis n° 170 - Aménagement de la cuisine	124.404
- Devis n° 172 - Installation de deux chauffe-eau et fourniture de matériel	69.800
	<hr/>
T O T A L	386.512 Frs

Je vous demande également d'approuver la révision de prix calculée sur l'ensemble des travaux exécutés au Groupe scolaire de l'Ancien Théâtre, d'un montant total de 707.991 Frs G.F.A.

Les crédits correspondants seront prévus au Budget Supplémentaire de 1967 au Chapitre 903 - Article 230.225.

JE mets la question aux voix.

LE MAIRE. - Il s'agit de logements de fonction de cette école. J'ai dû poser la question au Vice-Recteur pour savoir si ces logements peuvent être affectés aux inspecteurs primaires. Nous avons demandé au Vice-Rectorat de prendre position sur ce problème. Le terme de Centre d'Inspection n'a jamais été mentionné par le Vice-Rectorat. Il vient de surgir pour les besoins de la cause. lorsqu'il a été question des demandes de logement nous avons accepté le principe à condition que les logements soient construits par le Vice-Rectorat.

Adopté à l'unanimité